

## Mention d'information RGPD

# Mise en paiement des aides financières individuelles en délégation ou commission

La Mutualité Sociale Agricole du Maine-et-Loire (MSA 49) met en œuvre un traitement de données à caractère personnel, dénommé «**Mise en paiement des aides financières individuelles en délégation ou commission**».

Le service Action Sanitaire et Sociale (ASS) de la caisse MSA de Maine et Loire met en œuvre un traitement de données personnelles dans la cadre du plan d'action sanitaire et sociale afin de garantir la mise en paiement des différentes prestations du règlement intérieur et des dispositifs en faveur des assurés MSA bénéficiaires.

Dans ce but, le service ASS identifie les assurés concernés par une aide ou un dispositif.

Les travailleurs sociaux établissent des demandes d'aides financières individuelles soumises à accord par délégation ou passage en COPASS. Des demandes peuvent également être transmises par les partenaires (travailleurs sociaux externes) ou les assurés eux-mêmes directement.

Les données personnelles relatives à leur identification, leur situation familiale et professionnelle ainsi que leur santé sont utilisées.

Le traitement a pour finalité la mise en paiement des aides individuelles en faveur des assurés qui peuvent y prétendre.

Le traitement a pour objectifs :

- Le paiement des aides individuelles extra légales en délégation
- Le paiement des aides individuelles extra légales en commission (copass, CASS) après validation tutelle

Le traitement repose sur la licéité suivante : Consentement

Les catégories d'informations traitées sont les suivantes :

\* Données d'identification

Nom, prénom, date de naissance, adresse postale, adresse mail, numéro de téléphone, numéro de portable

\* Vie personnelle

Situation familiale

\* Vie professionnelle

Situation professionnelle

Scolarité, formation

\*NIR

\* Données de santé

Prise en charge dans un établissement de soins

Taux d'invalidité

Inaptitude physique

Situations à risque

Durée de conservation : Les données sont conservées pendant 1 an

L'accès à l'ensemble des informations est réservé aux destinataires suivants : Personnel du service ASS

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), les personnes concernées par ce traitement disposent des droits d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation de leurs données.

Les droits s'exercent sur demande écrite adressée au Délégué à la Protection des Données (DPO), avec copie d'une pièce d'identité à l'adresse postale suivante : [MSA de Maine-et-Loire - A l'attention du délégué à la protection des données \(DPO\) – 3 rue Charles Lacretelle - 49938 Angers Cedex 9](#) ou par courrier électronique à l'adresse suivante : [dpo.grprec@msa49.msa.fr](mailto:dpo.grprec@msa49.msa.fr)

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : [Commission Nationale Informatique et Libertés \(CNIL\) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07](#)